



Conseil économique  
et social

Distr.  
GENERALE

UN/SA COLLECTION  
MAR 15 1990

E/ICEF/1990/11  
23 janvier 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Session de 1990

POUR INFORMATION

OPERATIONS DE SECOURS D'URGENCE REALISEES EN 1989

Résumé

Le présent document donne un aperçu des opérations de secours d'urgence réalisées par l'UNICEF en 1989. Les opérations de secours d'urgence dont on rend compte ici concernent 39 pays situés en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord ainsi que sur le continent américain et dans les Caraïbes. Le présent rapport décrit également en détail l'opération de secours d'urgence de grande envergure exécutée dans le sud du Soudan - l'Opération survie au Soudan - qui est la plus vaste et la plus ambitieuse des opérations de ce type pour ce qui est des objectifs et de la brièveté des délais impartis et la plus difficile en raison des obstacles et des problèmes inhérents à une telle situation. Des fonds représentant un total de 54,4 millions de dollars, dont la ventilation est indiquée dans les annexes, ont été versés en 1989 pour le financement des secours d'urgence.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION .....	1 - 6	3
I. DESCRIPTION GENERALE .....	7 - 11	5
II. OPERATIONS D'URGENCE LIEES AU DEVELOPPEMENT .....	12 - 46	5
A. Epidémies .....	12 - 15	5
B. Situations d'urgence dues aux conditions climatiques .....	16	6
C. Situations d'urgence dues à des conflits armés ..	17 - 34	6
D. Situations économiques d'urgence .....	35 - 36	11
E. Mesures de planification en prévision des catastrophes .....	37 - 41	11
F. Renforcement de la capacité de l'UNICEF de faire face aux situations d'urgence .....	42 - 46	12
III. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS .....	47 - 48	13
IV. OPERATION SURVIE AU SOUDAN .....	49 - 88	14
A. Généralités .....	49 - 54	14
B. Analyse du programme .....	55 - 68	16
C. Le rôle de l'UNICEF en tant qu'institution chef de file .....	69 - 75	18
D. Gestion et problèmes opérationnels .....	76 - 85	19
E. Enseignements tirés .....	86 - 87	21
F. Perspectives - Phase II .....	88	21

Annexes

I. PRELEVEMENTS SUR LE FONDS DE RESERVE POUR LES SECOURS D'URGENCE AUTORISES PAR LE DIRECTEUR GENERAL EN 1989 .....	22
II. OPERATIONS DE SECOURS D'URGENCE ET PROJETS DE RELEVEMENT FINANCES EN 1989 A L'AIDE DE FONDS PRELEVES SUR LE BUDGET DE PROGRAMMES A LONG TERME OU DE CONTRIBUTIONS SPECIALES .....	25
III. APPELS D'URGENCE - ETAT DU FINANCEMENT AU 30 NOVEMBRE 1989 .....	30

## INTRODUCTION

1. C'est le sud du Soudan, où aux inondations et à la sécheresse qui ont entraîné une pénurie alimentaire sont venus s'ajouter des épidémies et un conflit prolongé, qu'a été axé le principal élément des opérations de l'UNICEF en 1989 au titre de situations d'urgence particulières pour répondre aux besoins des groupes vulnérables. La situation au Soudan a été caractérisée par des destructions, les difficultés d'accès aux groupes cibles et le déplacement de populations. L'UNICEF a fourni une aide considérable en 1989 pour l'opération d'urgence de grande envergure menée dans le sud du Soudan (Opération survie au Soudan). Cette opération est décrite en détail au chapitre IV du présent rapport.

2. La participation de l'UNICEF à des opérations de secours d'urgence en 1989 s'est poursuivie et a atteint un niveau sans précédent. Au cours des 12 derniers mois, un certain nombre de pays ont été victimes de catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Les ravages et les perturbations causés par la sécheresse, les inondations, les ouragans, les épidémies, les crises résultant de la situation économique sont venus s'ajouter aux problèmes endémiques dus à la pauvreté et au sous-développement. En outre, beaucoup de pays ont continué de souffrir des conséquences désastreuses de la guerre civile et de l'instabilité politique, faisant obstacle à la fourniture de secours et au développement, et causant d'importants déplacements de population tant externes qu'internes - notamment en Afghanistan, en Angola, en Ethiopie, au Liban, au Mozambique, en Somalie, à Sri Lanka et au Soudan.

3. Le grand nombre de situations d'urgence qui ont affecté divers pays ont exigé l'intervention de l'UNICEF et des donateurs. Relevant le défi et s'inspirant des enseignements de précédentes situations d'urgence, l'UNICEF s'est de plus en plus employé à axer davantage, dans toute la mesure du possible, son action sur les activités liées à la survie et au développement à long terme de l'enfant (vaccinations, approvisionnement en eau, réhydratation par voie orale pour la lutte contre les maladies diarrhéiques, surveillance de la nutrition, sécurité alimentaire des ménages, activités féminines, etc.) plutôt que sur la fourniture de secours d'urgence et le relèvement. Au nombre des exemples de ce qui a été fait pour essayer d'établir un lien entre secours d'urgence et relèvement, il convient de mentionner l'appui croissant fourni par l'UNICEF aux activités à long terme de survie et de développement de l'enfant, la collaboration stratégique avec d'autres institutions des Nations Unies, les donateurs et les organisations non gouvernementales (ONG), l'appui aux initiatives de planification en prévision des catastrophes et d'alerte rapide, la prise en compte des besoins psychologiques des enfants victimes de la guerre ou de catastrophes, et les activités de plaidoyer et d'appui en faveur des enfants entraînés dans le cycle de la guerre et des conflits civils.

4. En 1989, des secours d'urgence, d'un montant de 2,6 millions de dollars imputé sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence du Directeur général, ont été envoyés dans 15 pays (situés en Afrique, sur le continent américain et aux Caraïbes, en Asie et au Moyen-Orient) touchés par des catastrophes naturelles, des épidémies, ou des crises causées par l'homme, pour répondre aux besoins relatifs à la survie et à la réadaptation des enfants et des femmes (voir annexe I). En

outre, un total de 481 000 dollars a été prélevé sur le budget du programme ordinaire (en espèces et en nature) pour faire rapidement face à des situations d'urgence dans 16 pays, et des contributions en espèces ont été reçues au titre d'opérations de secours d'urgence menées dans 21 pays (y compris les contributions spéciales versées en réponse aux appels en cours) pour un total de 51,3 millions de dollars.

5. Au cours de 1989, un total de 54,4 millions de dollars a été reçu de toutes provenances pour le financement d'opérations d'urgence exécutées dans 39 pays (voir tableau ci-dessous).

Fonds reçus en 1989 pour entreprendre des opérations  
d'urgence, par région géographique a/

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source de financement	Afrique	Continent américain et Caraïbes	Asie	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Total
Fonds de réserve pour les secours d'urgence b/	720	324	600	847	2 641 c/
Prélèvements	226		101	134	461
Contributions spéciales (y compris les contributions versées en réponse aux principaux appels d/)	15 322	104	7 228	28 645	51 299
Total	16 268	428	7 929	29 626	54 401 c/

a/ Y compris l'Opération survie au Soudan. Voir annexes I, II et III pour des données plus détaillées.

b/ Les sommes prélevées en 1989 sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence se montaient à 4 millions de dollars (voir document E/ICEF/1989/P/L.34).

c/ Comprend la somme de 150 000 dollars prélevée sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence au titre de l'appui aux projets du siège visant à renforcer la capacité nécessaire pour faire face à des situations d'urgence.

d/ Y compris les contributions versées en réponse aux principaux appels en cours pour l'Afghanistan, l'Angola, l'Ethiopie, le Mozambique, le Soudan (personnes déplacées et Opération survie), l'Iraq et la République islamique d'Iran.

/...

6. L'UNICEF a fourni une assistance pour faire face à 13 situations d'urgence dues aux conditions climatiques (typhons, inondations, ouragans), 11 épidémies, 14 situations de conflit armé et 2 situations économiques d'urgence.

## I. DESCRIPTION GENERALE

7. Dans la mesure du possible, l'action menée au titre des programmes a surtout porté sur l'accélération et l'expansion des activités de relèvement et de développement en faveur des enfants des populations affectées, dans la mesure où ces activités ont à long terme l'avantage de réduire la vulnérabilité de ces enfants aux futures situations d'urgence.

8. Dans chaque pays, l'apport de l'UNICEF, intégré ou non à une action commune, est planifié en étroite collaboration avec toutes les autres institutions de manière à former un élément rationnel de programmes multisectoriels liés dès le début au relèvement et au développement. Outre les systèmes de surveillance des situations d'urgence, dans le cadre des systèmes d'alerte rapide, des projets intégrés dans le domaine de la nutrition des enfants ont été mis au point à l'aide d'une méthode diversifiée et novatrice adaptée à la situation de chaque pays. Dans de nombreux cas, les projets comprenaient des fournitures agricoles pour assurer la sécurité alimentaire des familles et la relance des économies locales, au profit en particulier des agricultrices.

9. L'UNICEF s'attache toujours davantage à rechercher des moyens susceptibles d'aider les enfants affectés par des crises causées par l'homme, telles que la guerre et les troubles civils.

10. Des progrès importants ont également été faits pour répondre aux besoins des enfants qui souffrent de problèmes psychologiques ou de handicaps physiques à court et à long terme résultant de catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

11. Conformément à son mandat touchant l'évaluation des besoins, la fourniture d'une assistance ou de secours aux enfants et aux familles, la réadaptation et le développement, l'UNICEF a mis à profit le cadre qu'offrent ses programmes de pays pour répondre aux besoins des familles déplacées, en coopération avec les gouvernements et en collaboration avec le coordonnateur résident des Nations Unies, d'autres institutions des Nations Unies et les ONG.

## II. OPERATIONS D'URGENCE LIEES AU DEVELOPPEMENT

### A. Epidémies

12. Face à des poussées de méningite à méningocoque qui ont pris la forme d'épidémies au Bénin, en Ethiopie, en Gambie, au Maroc, au Soudan et en République arabe syrienne, l'UNICEF a pris des mesures d'urgence consistant à organiser des campagnes de vaccination massive. L'assistance au Bénin, à l'Ethiopie et à la République arabe syrienne a été financée à l'aide du Fonds de réserve pour les secours d'urgence tandis que pour les mesures prises en réponse aux crises survenues en Gambie, au Maroc et au Soudan les fonds nécessaires ont été prélevés sur le budget du programme ordinaire ou provenaient de contributions spéciales.

13. La même méthode a été suivie pour faire face à un début d'épidémie de rougeole en El Salvador et au Guatemala. Les deux pays ont bénéficié d'allocation imputées sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence et de contributions spéciales.

14. Des poussées de choléra ainsi que de maladies diarrhéiques graves ont été enregistrées en Angola, en Mauritanie, au Mozambique et au Nigéria. L'UNICEF a immédiatement pris les mesures suivantes : a) traitement des malades à l'aide de sels de réhydratation par voie orale et d'antibiotiques; b) lutte contre la propagation des maladies grâce à la fourniture d'eau potable et à l'assainissement; et c) prévention d'épidémie par la formation des agents sanitaires aux méthodes de lutte et de prévention. Ces interventions ont été financées par des prélèvements sur le budget du programme ordinaire.

15. En Asie, l'UNICEF a fait face à des poussées de dysenterie en République démocratique populaire lao et à Sri Lanka en fournissant des médicaments dont l'achat a été financé par le budget du programme ordinaire.

#### B. Situations d'urgence dues aux conditions climatiques

16. Typhons, ouragans et inondations ont accru encore les souffrances de groupes vulnérables en Angola, aux Caraïbes, aux Comores, à Djibouti, au Mali, au Malawi, à Maurice, En République-Unie de Tanzanie, en Somalie, à Sri Lanka, au Viet Nam, au Yémen démocratique et en Zambie. Dans chaque cas, l'UNICEF a fait parvenir des secours immédiats et veillé à assurer la survie des enfants, en faisant éventuellement appel à d'autres sources. L'intervention du Fonds a été d'autant plus importante que la plus grande partie de l'assistance d'urgence a été utilisée pour rétablir les services essentiels interrompus à la suite des catastrophes et pour renforcer et accélérer les programmes de développement dans les collectivités affectées. C'est ainsi que les locaux ont été réparés et les services de base rétablis, comme les services de santé et, dans certains cas, les services d'enseignement et l'approvisionnement en eau, combinés avec des activités de lutte contre les maladies diarrhéiques et de vaccination. L'aide fournie dans les Caraïbes, où le pire ouragan de la décennie a frappé les îles du nord-est, et au Yémen démocratique à la suite d'inondations causées par des pluies torrentielles a été financée par le Fonds de réserve pour les secours d'urgence. Le financement des interventions dans les autres pays a été assuré à l'aide de fonds prélevés sur le budget du programme ordinaire.

#### C. Situations d'urgence dues à des conflits armés

17. Des situations de conflit, auxquelles sont venus s'ajouter des troubles d'ordre économique, ont continué d'affecter la vie des enfants dans une quarantaine de pays, dont la plupart bénéficient des programmes ordinaires de l'UNICEF.

18. Les éléments "Secours d'urgence et relèvement" de l'assistance que l'UNICEF continue de fournir à l'Afghanistan, à l'Angola, à l'Ethiopie, au Liban, à l'Iraq, au Mozambique, à la Namibie, à la République islamique d'Iran et au Soudan s'adressent à tous les secteurs qui ont été gravement atteints par la guerre et la déstabilisation (comme par exemple l'agriculture, l'appui logistique, la santé et l'approvisionnement en eau). Les appels à l'aide d'urgence lancés en faveur de ces

pays par l'ensemble du système des Nations Unies ou par l'UNICEF ont rapporté un total de 107,8 millions de dollars, ce qui laisse encore un solde non financé de 88 millions (voir annexe III).

19. Plusieurs pays d'Afrique de l'Est connaissent une situation particulièrement difficile. La sécheresse, les inondations et les épidémies, auxquelles viennent s'ajouter les troubles civils, ont occasionné des déplacements de populations en Ethiopie, au Malawi, au Mozambique, en Somalie, au Soudan et au Zimbabwe et leur exode vers d'autres pays et sont la cause de nouveaux problèmes. Les événements tragiques survenus récemment en Mauritanie et au Sénégal viennent encore allonger la liste. Si en 1988 on a, dans l'ensemble, réussi à éviter les conséquences dramatiques de la sécheresse, particulièrement en Afrique, grâce à des interventions rapides et à des pluies suffisantes, l'UNICEF a dû adapter ses programmes et chercher à répondre davantage aux besoins des femmes et des enfants déplacés par la guerre.

20. Au Mozambique, l'assistance a consisté à entretenir et à remettre en état des infrastructures sanitaires de base et l'approvisionnement en eau et à répondre aux besoins des familles déplacées. Grâce à un fonds spécial (Quick Action Response Capacity Fund), des fournitures, une formation et des informations d'ordre sanitaire et nutritionnel ont été rapidement dispensées à des familles déplacées se trouvant dans des zones accessibles. L'UNICEF, dont le souci est de maintenir la sécurité alimentaire des ménages, a également fourni les moyens de relancer les activités de production alimentaire.

21. En Angola et en Ethiopie, l'UNICEF a appuyé les activités axées sur la réadaptation des victimes de la sécheresse et de la famine dans les régions frappées par la sécheresse et la fourniture de secours d'urgence aux personnes déplacées. Sur la base des résultats d'une vaste opération d'évaluation des besoins et de reprogrammation entreprise en 1988 par le bureau de Luanda, le Fonds a élaboré 13 projets pour la fourniture d'une aide d'urgence en matière de santé, d'approvisionnement en eau, d'alimentation complémentaire, et de divers secours et de survie, l'accent étant mis de nouveau sur la formation et la réadaptation. En Ethiopie, les activités menées par l'UNICEF en 1989, telles que l'exécution de petits projets d'irrigation et l'octroi de crédits destinés à permettre aux femmes d'entreprendre des activités rémunératrices, ont été axées davantage sur le relèvement que sur les secours d'urgence afin de jeter les bases d'un développement plus durable des zones touchées par la sécheresse. Des activités complémentaires ont également été prévues à l'intention des populations déplacées : mise sur pied de programmes d'alimentation complémentaire, de soins de santé primaires (SSP), d'assainissement ainsi que d'autres programmes de secours d'urgence et de relèvement et fourniture d'une assistance aux réfugiés dans les camps soudanais et somaliens situés dans les régions occidentale et orientale de l'Ethiopie.

22. La situation en Ethiopie s'est par ailleurs encore détériorée, notamment en Erythrée et dans le Tigré où les conséquences de la sécheresse et des déplacements de population se sont avérées plus dramatiques qu'en 1984-1985. La mauvaise récolte de 1989 et l'intensification des hostilités ont gravement affecté plus de 2 millions de personnes. Pour faire face aux besoins immédiats et éviter d'importantes pertes en vies humaines, l'UNICEF a lancé un appel aux donateurs en

vue de recueillir une somme de 9 millions de dollars pour le financement des activités ci-après : soins médicaux d'urgence, approvisionnement en eau, alimentation complémentaire, construction d'abris et autres types de secours d'urgence. Afin d'intervenir rapidement, le prélèvement de 500 000 dollars sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence a été autorisé, somme représentant une partie du montant total des crédits nécessaires.

23. En Somalie, la persistance des problèmes de sécurité dans le nord et les troubles civils à Mogadiscio et le long de la frontière méridionale ont encore aggravé la situation économique désastreuse. Les activités au titre du programme ordinaire de l'UNICEF ont été considérablement retardées. L'assistance aux régions septentrionales a été cantonnée à des opérations de secours d'urgence limitées. De plus, l'UNICEF a dû, comme les autres organisations veiller à la sécurité de son personnel. Une petite section composée de membres du bureau auxiliaire d'Hargeisa a été ouverte à Mogadiscio pour mener à bien l'opération de secours d'urgence. Malgré ces contraintes, l'UNICEF a poursuivi ses programmes de développement en les adaptant aux circonstances et à la situation générale d'un pays en proie aux troubles.

24. Au Liban et à Sri Lanka, l'UNICEF s'est aussi efforcée de poursuivre ses activités malgré la situation politique et les contraintes en matière de sécurité, mais a dû donner la priorité aux besoins des enfants affectés par la guerre, notamment en fournissant une assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du pays sous forme de secours d'urgence et du maintien des services essentiels, comme les soins de santé et l'approvisionnement en eau, et également en prenant des initiatives destinées à répondre aux besoins de rééducation ou de réadaptation des handicapés physiques et des enfants traumatisés par la guerre. A Sri Lanka, un programme pilote d'enseignement spécial et de rééducation pour handicapés axé sur la collectivité a été mis sur pied ainsi que des programmes pour le développement des enfants dans les zones de conflit. Outre les activités de secours d'urgence axées sur l'approvisionnement en eau, l'assistance aux personnes déplacées, les interventions dans le domaine sanitaire et les programmes de vaccination et d'initiation aux soins de santé primaires, l'UNICEF a entrepris au Liban une nouvelle activité visant à promouvoir la paix; 105 camps de vacances pouvant accueillir plus de 25 000 enfants des communautés des divers secteurs ont ainsi été créés et 1 000 jeunes moniteurs formés.

25. D'autre part, au Mozambique, une localité de la province de Gaza a bénéficié de l'expansion des projets pilotes d'enseignement s'inscrivant dans le cadre du programme global de réinsertion sociale des enfants victimes de la guerre. L'UNICEF a travaillé en étroite coopération avec le Gouvernement mozambicain à l'élaboration d'un programme visant à répondre aux besoins psychologiques des enfants affectés par les événements tragiques dont ils ont été témoins ou auxquels ils ont participé. La formation de 1 700 enseignants (soit 17 % du total visé) à la pédagogie des enfants traumatisés par la guerre est maintenant dispensée dans 10 provinces, le taux de couverture ayant ainsi doublé par rapport à 1988. Les responsables de la formation pédagogique à l'échelon du district pourront ainsi assurer la formation continue des enseignants, des parents et des animateurs de collectivité. Des équipes de formateurs ont été constituées à l'échelon provincial et national et sont prêtes à se mettre à l'oeuvre.

26. Sur la Rive occidentale et à Gaza, l'UNICEF a entrepris conjointement avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) un projet de physiothérapie dont l'objectif est de dispenser des soins immédiats aux enfants blessés lors de l'Intifada et qui risquent d'être handicapés à vie. Un prélèvement de 100 000 dollars sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence a été autorisé pour l'adoption de mesures d'urgence, le montant total des crédits nécessaires pour ce projet étant de 370 000 dollars.

27. Le Sénégal et la Mauritanie ont été confrontés à une grave crise économique et sociale à la suite des troubles qui ont éclaté au début de 1989. Bien que les actes de violence aient cessé, une situation d'urgence existe dans les deux pays en raison de l'afflux massif de populations et de la nécessité d'assurer leur subsistance, de leur fournir des abris et des soins médicaux. Cette crise a également eu des incidences à long terme sur la situation socio-économique en raison de la pression considérable exercée sur les disponibilités alimentaires, les logements, le marché du travail et les services sociaux. L'UNICEF a pris les mêmes mesures pour les deux pays a) fourniture immédiate des médicaments essentiels, vaccination des enfants affectés et éducation sanitaire et en matière d'assainissement des rapatriés et des réfugiés; et b) participation active aux missions interinstitutions envoyées dans les deux pays par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour évaluer les besoins en assistance à moyen terme des rapatriés et autres personnes déplacées. Au Sénégal, outre l'assistance immédiate financée par réaffectation d'une partie des ressources allouées au programme ordinaire et par prélèvement d'un montant de 100 000 dollars sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence, l'UNICEF a répondu aux besoins à moyen terme en enchaînant et en accélérant les activités au titre des projets en cours dans les régions, en tenant compte des besoins des personnes déplacées. En Mauritanie, l'UNICEF a accordé la priorité à un programme d'intervention d'urgence d'un montant de 1 096 000 dollars à trois composantes - approvisionnement en eau et assainissement, soins de santé et promotion du rôle des femmes dans les villages - pour lequel le Secrétaire général a lancé un appel en vue de recueillir 17 millions de dollars. Un prélèvement de 200 000 dollars sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence a permis de financer les besoins les plus immédiats dans le cadre du programme d'assistance.

28. La recrudescence de la violence aux Philippines, en raison des conflits entre factions au sein de l'armée a fait beaucoup de victimes et de blessés, dont un grand nombre de civils, y compris des enfants et des adolescents, et contraint quelque 50 000 personnes à l'exode dans la zone métropolitaine de Manille et à Cebu. Sur la demande du Gouvernement, l'UNICEF a fourni des médicaments essentiels qui faisaient cruellement défaut en prélevant 25 000 dollars sur les ressources allouées au programme ordinaire du pays et 100 000 dollars sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence. Cette assistance a été accordée avec les ministères de la santé et de l'aide sociale et du développement.

29. En Iraq et en République islamique d'Iran, où l'entrée en vigueur du cessez-le-feu négocié par l'Organisation des Nations Unies en 1988 a, à la fois, entraîné des problèmes et ouvert des possibilités en ce qui concerne plusieurs aspects de la vie nationale, l'UNICEF a lancé son programme de secours d'urgence

pour la réorganisation du réseau des services de soins de santé primaires, qui s'inscrit dans le cadre du vaste programme de reconstruction et de relèvement des régions affectées par la guerre entrepris par chacun des deux Gouvernements. L'exécution des composantes du programme d'urgence, qui relèvent du programme d'assistance de l'UNICEF, s'est poursuivie pour la deuxième année consécutive.

30. Le conflit armé s'est poursuivi en Afghanistan, et l'UNICEF continue de fournir une assistance aux enfants afghans où qu'ils se trouvent. A cette fin, le Fonds exécute des activités dans les camps de réfugiés au Pakistan, au-delà de la frontière par l'intermédiaire des ONG et des commandants de zones et à Kaboul et dans d'autres zones urbaines du territoire afghan.

31. Depuis 1987, l'UNICEF fournit une assistance technique au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et au Gouvernement pakistanais pour développer les services de vaccination et les autres services de santé desservant les réfugiés afghans au Pakistan. L'UNICEF a affecté 750 000 dollars en 1988 et plus d'un million de dollars en 1989 au programme élargi de vaccination (PEV) dans les camps. Après un démarrage lent, le taux de vaccination augmente maintenant rapidement et l'objectif des 80 % devrait être atteint en 1990. Parmi les autres secteurs d'assistance aux réfugiés figurent la formation de femmes aux fonctions d'agent ou de superviseur sanitaire, l'éducation sanitaire et l'appui à l'enseignement de base.

32. L'UNICEF a également appuyé 17 projets en 1989 dans la partie de l'Afghanistan contrôlée par les moudjahidins. En 1989, 45 équipes de vaccinateurs ont été constituées afin d'atteindre 400 000 enfants et 200 000 mères. Dans la mesure des possibilités l'UNICEF a également appuyé la formation des agents sanitaires féminins, des enquêtes sur la nutrition, une évaluation des possibilités dans le domaine de l'éducation et des activités de développement social pilotes au niveau des régions.

33. Le programme de vaccination a été l'activité principale à Kaboul et dans d'autres zones urbaines. Les enquêtes sur le taux de vaccination effectuées en 1988 indiquent que ce taux est supérieur à 80 % pour tous les antigènes à Kaboul. En dehors de Kaboul, des services de vaccination ont également été assurés dans 14 autres provinces, bien que la plupart des activités appuyées se rapportent à la lutte contre les maladies diarrhéiques, aux services de santé maternelle et infantile, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement et à la surveillance de la nutrition.

34. Comme les routes principales étaient bloquées, l'UNICEF a mobilisé sept avions pendant l'été 1989 pour garantir aux groupes vulnérables d'enfants et de mères un stock suffisant de fournitures médicales d'urgence. Le Fonds a considérablement accru ses activités et confié le suivi de ses programmes à son propre personnel. D'autre part, une enquête générale sur l'incapacité chez les enfants afghans a été entreprise afin de créer prochainement des services communautaires de réadaptation.

#### D. Situations économiques d'urgence

35. Un taux élevé d'inflation et une crise économique ont conduit les Gouvernements argentin et guyanais à lancer des programmes rigoureux de redressement économique et social. Une grave pénurie d'aliments et de médicaments, qui a entraîné des hausses de prix vertigineuses, a suscité une agitation et des perturbations sociales parmi les populations touchées dans les deux pays. En Argentine, où même les pauvres n'avaient jamais connu une crise de cette ampleur, le désastre financier sans précédent a soudainement appauvri des millions de personnes. Pour les aider à faire face à cette situation d'urgence particulière qui affecte directement la santé et l'état nutritionnel des enfants et des femmes, en particulier les plus démunis parmi ceux qui vivent dans les régions les plus touchées, l'UNICEF a organisé son intervention comme une étape vers un développement à moyen terme durable qui s'appuierait sur les organisations communautaires et les organisations non gouvernementales locales. Un prélèvement de 100 000 dollars sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence a permis, au niveau communautaire, de financer l'achat de médicaments essentiels, de satisfaire les besoins alimentaires de base et d'entreprendre des projets d'éducation nutritionnelle et de sécurité alimentaire au niveau des ménages.

36. Outre la situation d'urgence liée aux conséquences du programme d'ajustement, la situation au Guyana s'est détériorée depuis quelques années : le taux de mortalité infantile est passé dans les années 80 de moins de 30 à plus de 50 p. 1000 naissances vivantes et le taux de malnutrition s'est accru. Pour aider le gouvernement à faire face à cette situation exceptionnelle et protéger l'état nutritionnel des enfants fréquentant les établissements d'enseignement préscolaire et primaire, compromis par les incidences du programme de redressement économique, l'UNICEF a prélevé sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence un montant de 100 000 dollars pour appuyer en conjonction avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) le programme d'alimentation scolaire exécuté par le Programme alimentaire mondial (PAM).

#### E. Mesures de planification en prévision des catastrophes

37. Les enseignements tirés par le système des Nations Unies et par l'ensemble de la communauté des donateurs se sont traduits par un certain nombre de mesures positives en matière de planification en prévision des catastrophes. On s'est notamment mieux rendu compte de l'intérêt que présentait un système d'informations et d'alerte rapide pour prévoir la sécheresse et les situations pouvant déboucher sur une pénurie alimentaire et de l'importance qu'il y avait à renforcer les moyens dont disposaient les gouvernements pour coordonner les mesures de planification en prévision de situations d'urgence et les opérations d'urgence elles-mêmes. En outre, on a estimé que le fait de comprendre qu'il fallait s'attaquer non seulement aux effets, mais aussi aux causes de la famine en réduisant la vulnérabilité des ménages et en améliorant l'autosuffisance au niveau communautaire revêtait une grande importance.

38. Les bureaux extérieurs de l'UNICEF ont commencé à admettre la nécessité de participer de façon systématique à l'élaboration, à titre prioritaire, de moyens nationaux d'alerte rapide et de planification en prévision des catastrophes, surtout en ce qui concerne les situations d'urgence dues à la sécheresse, et de mettre concrètement ces moyens en oeuvre.

39. On a reconnu que les moyens permettant de faire face à des situations d'urgence étaient les plus efficaces quand ils étaient intégrés dans le cadre général du développement du pays concerné et que le mécanisme d'exécution et l'appui apporté en permanence au système d'alerte rapide étaient gérés en association avec tous les partenaires de façon à améliorer la capacité nationale de signaler l'existence de populations sinistrées et déplacées, l'augmentation des taux de malnutrition, la configuration des pluies et l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

40. Pour renforcer les mesures de planification en prévision des catastrophes prises en Angola, au Bangladesh, en Ethiopie, au Mozambique, au Soudan et au Zimbabwe, l'UNICEF a fourni un appui programmatique et opérationnel aux mécanismes de coordination mis en place par les gouvernements et à la formation du personnel, et participé à des ateliers-séminaires sur la planification en prévision des catastrophes et les situations d'urgence. Au niveau régional et au siège, l'UNICEF a collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à des projets interinstitutions permanents concernant les mesures de planification en prévision des catastrophes et les politiques générales permettant d'y faire face, en Afrique, avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), à l'élaboration d'une politique de formation sur les situations d'urgence dans la région du Sahel, ainsi qu'avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe en qualité de membre du Comité directeur de la Décennie internationale de prévention des catastrophes naturelles.

41. L'une des activités les plus importantes dans ce domaine, fondée sur l'expérience acquise dans le cadre de l'Opération survie au Soudan, a été l'organisation d'un atelier au bureau de Copenhague sur les enseignements tirés de cette opération et auquel ont participé des représentants de services du siège et de bureaux extérieurs qui y avaient été associés de près.

F. Renforcement de la capacité de l'UNICEF de faire face aux situations d'urgence

42. Dans le droit fil de la participation de l'UNICEF à l'opération lancée par l'Organisation des Nations Unies pour faire face à la situation d'urgence dans le sud du Soudan, les services du siège ainsi que les bureaux extérieurs ont été mobilisés pour accorder davantage d'attention à l'exécution du programme d'assistance prévu. L'accélération des efforts ainsi consentis a été observée dans tous les domaines techniques de l'organisation, et notamment la gestion, la programmation, la livraison de fournitures et les relations extérieures.

43. Le Groupe des opérations d'urgence, a servi de centre de liaison de l'UNICEF pour ce qui est de la coordination de tous les aspects de la gestion opérationnelle, et notamment la participation aux activités du groupe d'opérations interinstitutions de l'Organisation des Nations Unies. En outre, une équipe spéciale présidée par le Chef du Groupe des opérations d'urgence a été créée au siège à New York afin de coordonner l'ensemble des politiques et des opérations de l'UNICEF, ainsi qu'un groupe de travail restreint sur les stratégies en matière de programmes dans les bureaux extérieurs concernés.

44. L'UNICEF a consenti un effort important pour renforcer les moyens de son bureau de Khartoum et du bureau régional de Nairobi ainsi que ceux du siège. Le

personnel d'autres lieux d'affectation, et notamment du siège, a été redéployé et de nouveaux fonctionnaires ont été recrutés.

45. Afin de renforcer les moyens dont disposaient les bureaux extérieurs et le siège pour faire face aux situations d'urgence, le Directeur général a autorisé des prélèvements sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence. Les fonds ainsi prélevés ont servi à financer l'appui opérationnel et administratif de démarrage nécessaire.

46. On a continué à accroître la capacité opérationnelle de l'UNICEF et de ses partenaires en vue de leur permettre de planifier leur action en prévision des catastrophes et d'y faire face efficacement en organisant des stages de formation sur les situations d'urgence (la documentation pédagogique distribuée l'an dernier en anglais à tous les bureaux extérieurs et aux partenaires opérationnels a été reproduite en espagnol). Etant donné la fréquence des catastrophes naturelles au Bangladesh, et tirant les enseignements de sa participation à l'atelier régional de formation sur les situations d'urgence, le bureau du Bangladesh a organisé en juin 1989 un atelier à l'intention d'une vingtaine de fonctionnaires.

### III. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

47. Un aspect important des opérations de secours d'urgence réalisées en 1989 a consisté à renforcer la collaboration entre l'UNICEF et les autres institutions des Nations Unies, les organismes d'aide bilatérale et les organisations non gouvernementales internationales et locales. Cette collaboration s'est concrétisée au niveau de la coordination et de l'exécution du programme de secours d'urgence le plus ambitieux que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ait lancé au Soudan (Opération survie au Soudan) ainsi que par la nomination du Directeur général de l'UNICEF en qualité de représentant personnel du Secrétaire général. La collaboration étroite entre tous les partenaires de l'assistance, en particulier entre le PAM, le PNUD, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et l'OMS, a donné de très bons résultats, surtout en ce qui concerne la fourniture et la distribution de 106 000 tonnes métriques de vivres et d'autres articles, y compris des fournitures médicales.

48. La collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, le PAM et autres institutions du système, et notamment l'OMS, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, le HCR et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a également porté sur les domaines suivants : programmation conjointe en matière de contrôle et de surveillance nutritionnelle; échange régulier d'informations; coordination des opérations au niveau local dans les différents secteurs pour lesquels l'UNICEF assumait la responsabilité principale; missions conjointes d'évaluation des besoins en Afghanistan, au Liban, en Namibie, en Mauritanie, au Sénégal, en Somalie et au Soudan; participation permanente aux mesures de planification en prévision des catastrophes prises au niveau interinstitutions avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, l'OMS, l'UNITAR et le HCR, et la création d'équipes spéciales pour le Liban et l'Afrique. Sur la Rive occidentale et à Gaza, la coopération opérationnelle avec l'UNRWA a revêtu une importance particulière en permettant de fournir une assistance pour la rééducation physique des enfants handicapés du fait de la situation de conflit armé.

#### IV. OPERATION SURVIE AU SOUDAN

##### A. Généralités

49. Les catastrophes naturelles ou causées par l'homme qui se sont répétées au Soudan, la guerre civile menée dans le sud et plusieurs années de sécheresse et de famine ont fait 250 000 victimes en 1988 et ont contraint près de la moitié des 6 millions d'habitants du sud du pays à chercher refuge dans les villes de garnison du sud et dans la zone de transition, ainsi qu'à Khartoum et dans d'autres villes du nord. Beaucoup ont été obligés de fuir vers les pays voisins.

50. Conscient de la gravité de la situation, et en réponse à la demande que lui avait adressée le Gouvernement soudanais, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a lancé un appel à la communauté internationale le 27 octobre 1988 l'invitant à contribuer d'urgence à réduire la famine et la maladie, et chargé le représentant résident du PNUD au Soudan d'assumer les fonctions de coordonnateur spécial pour les opérations de secours d'urgence. A la fin de janvier 1989, il est devenu évident que si un effort massif n'était pas consenti pour assurer l'acheminement de secours avant le début de la saison des pluies, la situation catastrophique de 1988 risquait de se reproduire.

51. Sur l'invitation du Gouvernement soudanais, et à la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'appel a été suivi d'une réunion de haut niveau conjointe du Gouvernement soudanais et de l'Organisation des Nations Unies qui s'est tenue les 8 et 9 mars 1989 à Khartoum pour arrêter les mesures propres à prévenir le renouvellement de la catastrophe de 1988 et formuler une politique d'assistance concrète ainsi qu'une stratégie d'application permettant d'accélérer les envois de vivres et autres secours dans les zones clefs avant le début de la saison des pluies. Cette réunion a débouché sur un plan d'action qui a été approuvé par toutes les parties. Les activités entreprises dans le cadre de ce plan sont devenues connues sous le nom de "Opération survie au Soudan", qui a été officiellement lancée en avril 1989. La délégation de l'Organisation des Nations Unies était dirigée par le Directeur général de l'UNICEF. Des représentants des services gouvernementaux, du PNUD, du PAM, de la FAO, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des organisations non gouvernementales et des gouvernements des pays donateurs ont participé aux débats.

52. Le document de base établi pour la réunion précitée indiquait que sur les quelque 2 250 000 habitants à qui il faudrait apporter une aide d'urgence, 600 000 personnes déplacées dans les zones de transition, dans les grandes villes de garnison du sud et dans les zones rurales du sud, y compris dans les zones tenues par le Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS) et l'armée de libération du peuple soudanais (ALPS) étaient menacées de mourir de faim à brève échéance. On a estimé qu'il faudrait environ 120 000 tonnes de vivres et de produits non alimentaires pour répondre aux besoins des populations touchées et que le coût total des opérations s'élèverait à 133 millions de dollars, dont 78 millions étaient déjà engagés.

53. Le plan d'action approuvé au cours de la réunion de haut niveau, qui a été mis en oeuvre immédiatement, énonçait les principes généraux ci-après :

a) Le personnel envoyé par l'ONU, les donateurs et les organisations non gouvernementales seraient assurés d'avoir librement accès auprès des populations civiles ne participant pas aux combats qui ont besoin d'être secourues;

b) Des dispositions seraient prises pour assurer l'entreposage des secours aux diverses étapes de leur acheminement;

c) Les convois de camions et tous les autres moyens de transport ne transporteront que des secours humanitaires et le personnel participant aux opérations de secours;

d) Il serait déclaré à compter du 1er avril 1989 une trêve d'un mois pendant laquelle les deux parties cesseraient toute activité militaire pour permettre l'acheminement des secours par voies routière, ferroviaire, fluviale et aérienne vers tous les lieux où ils sont requis;

e) Le Gouvernement soudanais mettrait au point un plan décidant dans quels endroits seraient réinstallées les populations vulnérables et les personnes déplacées et en prévoyant l'aménagement;

f) Toutes les institutions participant aux opérations de secours continueraient leurs activités;

g) Le mandat de la Commission soudanaise pour les secours et la reconstruction et du bureau de son Commissaire serait renforcé;

h) Le Gouvernement accueillerait favorablement la participation des ONG aux opérations de secours;

i) Les mécanismes voulus seraient mis en place ou renforcés pour faciliter les opérations de suivi et l'établissement des rapports;

j) Le Gouvernement accorderait le taux de change officiel le plus favorable pour les contributions.

54. Après l'adoption du plan d'action, on s'est efforcé de mener des actions prioritaires plus spécifiques. Parmi celles-ci figuraient les opérations menées grâce à l'institution de "couloirs neutres". Ces couloirs devaient permettre d'atteindre les objectifs définis ci-après :

a) Envoyer à Aweil, avant la mi-avril, des trains non escortés transportant de pleines cargaisons de vivres et autres secours, à l'exclusion de toutes marchandises de nature commerciale ou militaire, suivis par d'autres trains dans un délai d'un mois au plus tard, jusqu'à ce que les quantités qu'il aura été convenu de transporter aient été acheminées;

b) Envoyer à Malakal et au-delà, également à partir de la mi-avril, des convois de péniches transportant le même genre de secours, avec des points de débarquement convenus le long du parcours;

- c) Envoyer des convois de camions transportant des secours à wau en passant par Raga;
- d) Envoyer des convois de camions transportant des secours d'Ouganda à Yei et Juba, en complément des ponts aériens organisés par le PAM et d'autres institutions entre Entebbe et Juba;
- e) Augmenter le nombre de convois de secours partant du Kenya vers la zone de Kapoeta-Torit;
- f) Envoyer des convois de camions transportant des secours d'Ethiopie vers les régions de Nasir et Pochalla;
- g) Accélérer les transports de secours par voie aérienne, par exemple ceux du PNUD, à destination d'Aweil.

#### B. Analyse du programme

##### Activités de secours d'urgence

55. Pour éviter que la catastrophe de 1988 ne se reproduise, la priorité a été accordée, dans le cadre de la première phase, à l'acheminement de vivres et de produits non alimentaires vers toutes les zones où des personnes civiles déplacées étaient menacées par la famine et les maladies. Ont été utilisés les transports routiers, aériens, ferroviaires et fluviaux.
56. A la fin de septembre 1989, 106 424 tonnes métriques de vivres et de produits non alimentaires avaient été acheminées, soit 88 % des besoins totaux convenus au cours de la réunion de haut niveau. Ce total se répartissait en 102 934 tonnes de vivres et 3 490 de fournitures non alimentaires.
57. Avec l'aide du PAM, des ONG et du CICR, la plupart des fournitures avaient été acheminées jusqu'au point de destination fixé, en vue d'être distribuées aux populations déplacées.
58. Les plans opérationnels et les emplacements stratégiques ont été établis avec la Commission soudanaise pour les secours et la reconstruction dans les zones contrôlées par le gouvernement et avec la Sudan Relief and Rehabilitation Agency (SRRA) dans les zones contrôlées par l'ALPS et le MLPS, en vue de faciliter le transport et de surmonter les entraves logistiques.
59. La coopération de l'UNICEF avec le Gouvernement soudanais, le MLPS et l'ALPS, le PAM, le PNUD, la FAO, le CICR et les ONG en vue d'exécuter l'élément non alimentaire de l'Opération survie au Soudan a porté sur les activités de vaccination, la fourniture des médicaments essentiels et les autres activités liées à la santé, l'alimentation complémentaire, l'approvisionnement en eau, les fournitures de secours général et les fournitures scolaires.

### Activités de vaccination

60. L'UNICEF a fourni du matériel de la chaîne du froid, des vaccins et des moyens de transport pour promouvoir les opérations de PEV dans les zones contrôlées par le Gouvernement et l'ALPS dans le sud. Pour faciliter la distribution des fournitures de PEV, un centre a été créé à Lokichokio et des équipes locales de vaccination ont été formées. L'accent placé sur la vaccination des enfants âgés de moins de 5 ans a permis de rendre opérationnels les centres de vaccination dans toutes les villes de garnison et les camps de personnes déplacées dans les zones de transition. A la fin d'octobre 1989, plus de 90 000 enfants se trouvant dans des zones contrôlées par l'ALPS avaient été vaccinés contre la rougeole et la tuberculose et on leur avait administré les premières doses du vaccin antidiphtériques, anticoquelucheux et antitétanique, ainsi que du vaccin antipoliomyélitique. En raison des difficultés de communication, de l'insuffisance des infrastructures, du mouvement des personnes déplacées et de la pénurie de personnel formé et de carburant, la couverture du PEV n'a pas été aussi intensive dans toutes les localités.

61. on a recouru à des approches novatrices pour accroître la couverture du PEV. Pour les groupes pasteurs, lier la vaccination des vaches à celle des enfants s'est avéré être le meilleur moyen d'étendre les programmes de vaccination des enfants. En vaccinant le bétail, les équipes de vaccination ont pu atteindre des zones et des groupes cibles jusque-là inaccessibles.

62. A Wau et Aweil, le taux de vaccination a été amélioré parce que l'on a lié l'attribution de vivres aux activités de vaccination; les mères dont les enfants avaient eu toutes les vaccinations nécessaires ont été les premières à recevoir des denrées alimentaires. Cette formule est mise à l'essai dans d'autres localités.

### Médicaments essentiels et autres activités dans le domaine de la santé

63. Les activités dans le domaine de la santé ont consisté notamment à fournir des médicaments essentiels et d'autres fournitures et équipements de santé à divers centres sanitaires, pharmacies et hôpitaux, en particulier à Malakal, Wau, Raja et Juba. Un spécialiste de la santé et de la nutrition de l'UNICEF a été affecté à la Commission de secours et de reconstruction pour aider à recenser les nouveaux besoins auxquels il faut répondre d'urgence dans le domaine de l'assistance non alimentaire et à renforcer, en collaboration avec le Ministère de la santé, le programme de vaccination au niveau de la planification et de l'exécution.

### Alimentation complémentaire

64. L'UNICEF a fourni de l'UNIMIX (préparation alimentaire complémentaire) et des biscuits vitaminés aux centres d'alimentation complémentaire, aux jardins d'enfants et aux écoles. La production de cette préparation a été de l'ordre de 250 tonnes jusqu'à la fin mai, lorsque les matières premières ont cessé d'être disponibles. Cependant, la demande étant importante, on étudie une proposition tendant à étendre cette activité, en coopération avec le PAM et l'Agency for International Development des Etats-Unis. Une enquête nutritionnelle a été réalisée au cours de la période allant du 31 juillet au 14 octobre 1989 dans les régions du sud contrôlées par l'ALPS. Il ressort des résultats préliminaires que les taux de

sous-alimentation - excepté dans la région de Bor - ne nécessitent pas à court terme la création de centres d'alimentation. L'état nutritionnel de la population fait maintenant l'objet d'une surveillance régulière.

#### Approvisionnement en eau

65. Plusieurs programmes ont été entrepris ou remis sur pied dans le cadre de l'Opération survie au Soudan. Un programme d'entretien et de remise en état des pompes à main permet d'assurer l'approvisionnement en eau de la zone de transition, grâce à l'utilisation de réservoirs d'eau et l'aménagement de points d'eau à Mouglad et Babanusa, un autre ayant été remis en état à Wau et près de 100 dans les zones contrôlées par l'ALPS. On a fait l'acquisition d'un générateur pour le réseau d'alimentation en eau de Malakal et de nouveaux trous de sonde ont été pratiqués. En outre, le personnel a suivi un stage de formation en matière d'installation, d'entretien et de réparation des pompes à eau. Les activités de l'UNICEF concernant l'approvisionnement en eau sont les suivantes : a) aménagement en cours de quatre nouveaux points d'eau; b) réparation de cinq points d'eau; c) équipement de 200 nouveaux trous de sonde avec des pompes à main; et d) réparation et entretien de 500 trous de sonde et pompes à main.

66. Il est difficile d'évaluer le nombre des bénéficiaires, du fait des mouvements de population dans les camps permanents et les logements temporaires. Cependant, on peut les estimer à des centaines de milliers.

#### Secours généraux

67. Des couvertures, des bâches, des matériaux de construction, du matériel de pêche, du sel, du carburant, du matériel et de l'outillage agricoles, des semences et des jerricanes, des moustiquaires et du savon ont été fournis pour venir en aide à des milliers de civils.

#### Enseignement primaire

68. L'UNICEF et les ONG ont procuré des fournitures scolaires (cahiers, stylos, etc.) en vue de faciliter la réouverture des écoles dans les zones contrôlées par l'ALPS. Bien que la rétro-information soit lente à parvenir, il semble qu'une motivation et des besoins accrus se font jour.

#### C. Le rôle de l'UNICEF en tant qu'institution chef de file

69. Le 23 mars 1989, le Secrétaire général a nommé le Directeur général de l'UNICEF son représentant personnel pour l'Opération survie au Soudan, avec pour mandat de prendre contact avec les gouvernements et les organisations internationales au plus haut niveau, d'obtenir leur appui et de servir d'intermédiaire avec le Gouvernement central soudanais et l'ALPS/MLPS.

70. Après la réunion de mars, le Directeur général a pris contact avec les dirigeants de l'ALPS/MLPS pour leur exposer le plan d'action et obtenir leur appui et leur coopération tout en négociant l'institution d'une trêve d'un mois et de "couloirs neutres". Au cours d'une période de cinq mois, M. Grant s'est rendu à plusieurs reprises à Khartoum et à Nairobi pour suivre les opérations et veiller à ce que les parties concernées continuent de donner leur appui.

71. Eu égard à son mandat, il a été convenu que l'UNICEF serait l'institution chef de file des Nations Unies dans les régions contrôlées par l'ALPS, et qu'il ouvrirait des bureaux pour faciliter l'exécution et le suivi des opérations et la distribution des secours ainsi que la coordination des activités des ONG. Il a également été convenu que le PNUD coordonnerait les efforts dans les zones contrôlées par le Gouvernement.

72. Pour permettre le démarrage immédiat des activités de l'UNICEF, le Directeur général a autorisé à titre temporaire le prélèvement d'une somme de 2,9 millions de dollars sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence, en attendant le versement de contributions. Un appel a été lancé dans le cadre du plan d'action convenu au cours de la réunion de haut niveau et, au 25 décembre 1989, les donateurs avaient versé une somme de 17 118 718 dollars.

73. A titre de première mesure en faveur de l'Opération survie au Soudan, l'UNICEF a renforcé ses bureaux à Khartoum et à Nairobi en redéployant du personnel du siège et des bureaux extérieurs recruté sur le plan international. A ce jour, quelque 84 fonctionnaires de l'UNICEF participent à l'opération.

74. En avril 1989, le Fonds a créé un camp de base à Lokichikio (Kenya), à proximité de la frontière soudanaise. La majeure partie des secours a été acheminée de Nairobi vers ce camp, et distribuée ensuite dans divers points au sud. L'UNICEF a également envoyé quelques fonctionnaires dans le sud, à Bor, à Torit et à Kapoeta pour qu'ils participent au suivi des opérations et à la distribution des secours aux populations concernées.

75. Dans le cadre de l'exécution de ces activités, l'UNICEF a étroitement collaboré avec les institutions des Nations Unies et a rationalisé ses liens de coopération avec tous ses partenaires tant sur le terrain qu'au siège. Un grand progrès a été fait dans ce sens avec la création au Siège de l'ONU du groupe des opérations qui comprend des représentants du CICR ainsi qu'une équipe spéciale composée de membres des principaux services du siège de l'UNICEF, dont le rôle est d'appuyer et de coordonner les activités, de mobiliser des ressources et de fournir des informations aux médias, au public et aux donateurs.

#### D. Gestion et problèmes opérationnels

76. Au nombre des principaux facteurs qui ont assuré le succès de l'Opération survie au Soudan figurent la volonté du Gouvernement et de l'ALPS et le respect des engagements pris, l'étroite coordination avec les organismes des Nations Unies, le CICR et les ONG régionales et internationales, ainsi que l'appui des médias et de la communauté internationale.

77. La réaction de la communauté des donateurs a été excellente. Pour que les représentants des donateurs soient pleinement tenus au courant de l'opération, six réunions de donateurs ont été tenues à New York, la dernière en date ayant eu lieu le 14 septembre 1989. A cette réunion, le représentant personnel du Secrétaire général a annoncé que son mandat prendrait fin au 1er octobre 1989 et a présenté son successeur, M. Michael Priestly. M. Grant a prié les donateurs de maintenir leur appui à l'Opération survie au Soudan. Le montant estimatif du coût total de la phase I serait de 200 millions de dollars.

78. Avec l'accord du Gouvernement soudanais, un système autonome de communications par satellite a été mis en place à Khartoum en vue d'assurer la liaison avec les centres d'opérations, Nairobi et New York. L'UNICEF a donc été quotidiennement en contact avec les dirigeants de l'Opération survie à Khartoum et à Nairobi et, le représentant personnel du Secrétaire général a pu également demeurer en liaison avec les deux parties au conflit, les gouvernements donateurs, l'Organisation des Nations Unies et les représentants des ONG.

79. A compter du 1er avril 1989 et pour toute la durée du plan d'action, le Gouvernement soudanais a autorisé l'application du taux de change le plus favorable pour toutes les dépenses locales. En outre, la présence accrue de la Commission pour les secours et la reconstruction dans les zones de base et le soutien de l'ALPS/LMPS et de leur organisme de secours, la Sudan Relief and Rehabilitation Agency (SRRA) ont grandement facilité les problèmes de logistique, de manutention et de suivi de l'opération. De surcroît, les Gouvernements kényen et ougandais ont été particulièrement solidaires.

80. De plus, le Gouvernement soudanais a rapidement pris des dispositions en vue de créer un comité directeur interministériel et un comité technique de haut niveau chargés de coordonner la politique et les activités opérationnelles. Dans les zones contrôlées par l'ALPS/LMPS, la Sudan Relief and Rehabilitation Agency (SRRA) a coordonné le suivi, le contrôle et la distribution des secours pour le Soudan méridional.

81. Au cours de l'opération, le PAM a pris d'importantes mesures pour améliorer la capacité de transport dans les divers couloirs et veiller à ce que certaines routes essentielles puissent être praticables en toutes saisons. Il a été procédé à la remise en état des voies ferroviaires, au renforcement des terrains d'atterrissage et à la construction ou à la réfection de routes. Divers moyens de transport (camions, avions, trains, barges) ont été utilisés pour acheminer les secours alimentaires et autres.

82. Une flotte d'environ 23 appareils, chargée du transport des semences, des vivres, des fournitures médicales, du matériel hydraulique et du personnel, a effectué plus de 2 600 vols. Trois convois ferroviaires transportant des secours et d'autres articles ainsi que du personnel envoyé par le CICR et l'ONU pour surveiller les opérations d'entreposage et de distribution sont partis de Muglad à destination d'Aweil. Des camions ont été loués au Soudan et dans d'autres pays. Partis de divers points, des convois de camions ont transporté des vivres dans les zones touchées.

83. C'est seulement le 22 juillet 1989 que le premier convoi pilote de cinq barges a quitté Kostî en direction de Malakal afin d'acheminer 1 850 tonnes de vivres vers le sud. Par la suite, un second convoi de 15 barges a quitté Kostî à la fin du mois d'août afin d'assurer la livraison de 5 750 tonnes supplémentaires de vivres en cinq points le long du fleuve en direction de Malakal, tant dans les zones contrôlées par le Gouvernement que dans celles qui le sont par l'ALPS.

84. Les deux petits avions appartenant au PNUD et à l'UNICEF ont été périodiquement utilisés pour assurer le transport de petites quantités de secours, de pièces détachées et du personnel en fonction des besoins des opérations sur le terrain.

85. Ces transports se sont heurtés à diverses difficultés techniques et à des problèmes de sécurité nécessitant des négociations cruciales et approfondies et des interventions immédiates avant que les secours ne puissent parvenir à leur destination finale. Au nombre des principaux obstacles à l'opération figuraient l'insécurité régnant dans des zones très étendues, la destruction des infrastructures, l'absence de réseaux internes de communication, des obstacles logistiques considérables et diverses contraintes d'ordre administratif.

#### E. Enseignements tirés

86. L'Opération survie au Soudan constitue un précédent historique et aura d'importantes incidences sur les futures opérations de secours. C'est la première fois que des parties à un important conflit acceptent un plan d'action commun de grande envergure pour une période déterminée et acceptent l'institution de "couloirs neutres" que les convois de secours sont autorisés à emprunter. De surcroît, l'Opération survie au Soudan a prouvé que des programmes neutres et humanitaires peuvent agir comme un catalyseur pour la paix et que la solidarité des médias et de l'opinion publique ainsi que l'engagement de toutes les parties intéressées, peuvent permettre d'atteindre des objectifs très ambitieux, en dépit de la complexité des problèmes rencontrés pendant le déroulement de l'opération.

87. Les autres pays et régions se heurtant à des situations de conflit analogues peuvent désormais mettre à profit les enseignements tirés de cette opération. En décembre 1989, un atelier de deux jours sur ces enseignements a été organisé à Copenhague. Sur la base de l'expérience acquise, des recommandations ont été formulées quant à la participation de l'UNICEF à d'autres opérations d'une telle envergure.

#### F. Perspectives - Phase II

88. La présente phase de l'Opération survie au Soudan a officiellement pris fin le 31 octobre 1989. Y succède toutefois un programme d'urgence et de relèvement de vaste portée qui permettra d'offrir à la population cible une aide alimentaire et autre analogue. La phase II consistera notamment à assurer l'acheminement efficace et en temps voulu d'outils agricoles, de semences, de vaccins pour le bétail, de filets de pêche, etc. Ce programme visera également à promouvoir les travaux de relèvement et sera notamment axé sur les cultures vivrières, les soins de santé primaires (notamment l'immunisation universelle des enfants, la thérapie de réhydratation par voie buccale, la lutte contre les maladies diarrhéiques), la reprise de l'enseignement de base, l'approvisionnement en eau, le renforcement des capacités en matière d'assainissement et le soutien des ONG. L'UNICEF collabore actuellement avec toutes les parties intéressées à l'élaboration d'un plan d'action pour cette nouvelle phase, le montant total du budget devrait se situer entre 120 et 130 millions de dollars. On notera que l'Assemblée générale, dans sa résolution 44/12 adoptée à l'unanimité le 24 octobre 1989, a prié le Secrétaire général de continuer à mobiliser l'appui et à coordonner les efforts de la communauté internationale, d'accélérer les opérations de relèvement, d'en suivre le déroulement et de les maintenir constamment à l'étude.

Annexe I

PRELEVEMENTS SUR LE FONDS DE RESERVE POUR LES SECOURS D'URGENCE  
AUTORISES PAR LE DIRECTEUR GENERAL EN 1989 a/

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
AFRIQUE		
Bénin	Epidémie de méningite : vaccins	40 000 (20 170) b/ <hr/> 19 830
Ethiopie	Epidémie de méningite : vaccins, médicaments essentiels, fournitures médicales	400 000 (399 763) b/ <hr/> 237
Ethiopie (Région septentrionale)	Sécheresse : médicaments nécessaires au maintien de la vie, approvisionnement en eau, alimentation complémentaire, abris/secours et logistique, appui au programme	500 000
Mauritanie	Rapatriés du Sénégal : médicaments essentiels, approvisionnement en eau/ matériel d'assainissement, vaccination, appui logistique	200 000
Sénégal	Personnes déplacées en provenance de Mauritanie : médicaments essentiels, fournitures médicales	100 000 (100 000) b/ <hr/> 720 067
Total partiel		<hr/> 720 067
CONTINENT AMERICAIN ET CARAIBES		
Argentine	Crise économique : appui aux ONG distribuant des premiers secours aux collectivités, vivres et médicaments essentiels, nutrition, éducation et activités visant à assurer la sécurité alimentaire des ménages	100 000
Caraïbes	Cyclone : médicaments, matériel et fournitures pour hôpitaux	25 000

/...

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
El Salvador	Epidémie de rougeole : vaccins, appui logistique	100 000 (51 282) <u>b/</u> 48 718
Guatemala	Epidémie de rougeole : aiguilles/seringues, appui technique/logistique	50 000
Guyana	Crise économique : programme d'alimentation scolaire réalisé en association avec le PAM	100 000
	Total partiel	<u>323 718</u>
ASIE		
Afghanistan	Situation de conflit : poursuite du programme de secours d'urgence dans le cadre de l'initiative des Nations Unies	500 000
Philippines	Situation de conflit : fourniture de médicaments essentiels	100 000
	Total partiel	<u>600 000</u>
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		
Secours d'urgence au Soudan méridional (préparation de l'Opération survie)	Situation de conflit : santé, eau, alimentation complémentaire	350 000 (202 632) <u>b/</u> 147 368
Soudan (Opération survie)	Situation de conflit/pénurie alimentaire : programme de secours d'urgence mené au Soudan méridional dans le cadre de l'initiative des Nations Unies, couvrant des besoins autres qu'alimentaires	2 900 000 (2 400 000) <u>c/</u> 500 000
République arabe syrienne	Epidémie de méningite : vaccins, aiguilles, seringues	75 000

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
Rive occidentale/ Gaza	Situation de conflit (Intifada) : maintien du service de physiothérapie à Gaza et extension de ce service à la Rive occidentale	100 000
Yémen démocratique	Inondation : secours de base et articles alimentaires	25 000
	Total partiel	847 368
Appui au projet	Aide financière pour renforcer la capacité d'intervention en cas d'urgence dans les bureaux principaux et dans le cadre du Programme d'action des Nations Unies pour le relèvement et le développement économiques de l'Afrique	150 000
	Total	2 641 153

a/ Le montant annuel du Fonds de réserve pour les secours d'urgence a été porté de 3 à 4 millions de dollars à partir de l'exercice couvrant l'année civile 1989, conformément à la recommandation faite au Conseil d'administration dans le document E/ICEF/1989/P/L.34.

b/ Pour reconstituer le Fonds de réserve pour les secours d'urgence, des contributions spéciales ont été versées aux fins des secours d'urgence par les donateurs suivants, conformément à leurs engagements : Allemagne, République fédérale d', Canada, Etats-Unis d'Amérique et Japon; Comités nationaux du Japon et du Royaume-Uni.

c/ Pour reconstituer le Fonds de réserve pour les secours d'urgence, des contributions spéciales ont été versées au titre de l'Opération survie au Soudan par les donateurs suivants : Australie, Canada, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni et Suède, ainsi que les Comités nationaux du Japon et du Royaume-Uni.

Annexe II

OPERATIONS DE SECOURS D'URGENCE ET PROJETS DE RELEVEMENT FINANCES  
 EN 1989 A L'AIDE DE FONDS PRELEVES SUR LE BUDGET DE PROGRAMMES A  
 LONG TERME OU DE CONTRIBUTIONS SPECIALES

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
AFRIQUE		
Bénin	Méningite : vaccins, médicaments	5 000
Malawi	Sécheresse/inondations : secours divers	39 700
Mali	Inondations : médicaments	3 500
Mauritanie	Rapatriés du Sénégal : secours divers, vaccins, médicaments	32 500
Maurice	Cyclone : vaccins, médicaments, purification de l'eau	9 000
Sénégal	Rapatriés/réfugiés de Mauritanie : médicaments essentiels, désinfectants, alimentation complémentaire, approvisionnement en eau	60 000
République-Unie de Tanzanie	Inondation : médicaments essentiels et fournitures médicales, désinfectants	41 500
Zambie	Inondation : sels de réhydratation à administrer par voie buccale, médicaments essentiels	35 000
	Total partiel	226 200
ASIE		
Chine	Tremblement de terre : contribution à l'intervention collective du système des Nations Unies avec la fourniture de bureaux et de chaises à une école endommagée	25 000
République démocratique populaire lao	Dysenterie : médicaments	3 700
Myanmar	Incendie : médicaments	6 100
Philippines	Situation de conflit : médicaments essentiels	27 000

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
Sri Lanka	Inondations/glislements de terrain : secours divers	9 800
	Dysenterie : médicaments	4 000
Viet Nam	Typhons : secours divers, médicaments	25 000
	Total partiel	<u>100 600</u>
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		
Maroc	Méningite : vaccins, aiguilles et seringues, appui logistique	109 200
République arabe syrienne	Méningite : vaccins	25 000
	Total partiel	<u>134 200</u>
	Total (financements à l'aide de fonds prélevés sur le budget de programmes à long terme)	<u>461 000</u>

FINANCEMENT A L'AIDE DE CONTRIBUTIONS SPECIALES a/

AFRIQUE

Angola	Programmes en cours de secours d'urgence et de réadaptation ou de remise en état dans plusieurs domaines (santé, eau et assainissement, logistique, articles de secours ou nécessaires à la survie, y compris l'aide nécessitée par une poussée de choléra et une inondation)	1 966 900
Bénin	Méningite : vaccins	20 100
Burundi	Guerre civile : réadaptation de femmes et enfants déplacés à l'intérieur du pays ou réfugiés - remise en état d'écoles, activités féminines, alimentation complémentaire	84 000

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
Ethiopie	Programmes en cours de secours d'urgence et de réadaptation ou remise en état dans plusieurs domaines (santé, eau et assainissement, nutrition, secours divers et articles nécessaires à la survie)	3 013 500
	Méningite : vaccins, médicaments essentiels, fournitures médicales	480 400
Ghana	Opérations de secours d'urgence en cours (médicaments de base, alimentation complémentaire, appui logistique)	27 700
Mali	Opération de secours d'urgence en cours (médicaments de base et alimentation complémentaire)	111 100
Maurice	Inondation : médicaments essentiels et secours divers	12 100
Mozambique	Programme en cours de secours d'urgence et de réadaptation ou remise en état (santé, eau et assainissement, secours divers et articles nécessaires à la survie)	7 558 200
Namibie	Activités de secours et de réadaptation ou remise en état	1 667 300
Niger	Opération de secours d'urgence en cours (alimentation complémentaire et approvisionnement en eau)	160 500
Sénégal	Rapatriés/réfugiés de Mauritanie : reconstitution du Fonds de réserve pour les secours d'urgence, augmentation des fonds prélevés sur le programme ordinaire pour couvrir des besoins additionnels en matière de médicaments essentiels	100 000
Somalie	Interventions d'urgence dans le nord du pays aux fins de relancer les soins de santé primaire, de remettre en état le réseau d'approvisionnement en eau, de prévenir les épidémies et de soutenir l'infrastructure sanitaire et logistique	120 000
	Total partiel	15 321 800

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
El Salvador	Epidémie de rougeole : reconstitution partielle du Fonds de réserve pour les secours d'urgence aux fins de fournir des vaccins et de couvrir le coût de l'appui logistique	103 800
	Total partiel	103 800
ASIE		
Afghanistan	Activités de secours et de réadaptation ou remise en état	6 232 900
Banladesh	Relèvement d'une zone inondée : approvisionnement en eau et remise en état du réseau	890 400
Thaïlande	Relèvement d'une zone inondée : remise en état des écoles primaires	105 200
	Total partiel	7 228 500
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		
Djibouti	Inondation : médicaments essentiels, sels de réhydratation à administrer par voie buccale, appui logistique	65 000
Iran (République islamique d')	Reconstruction en cours : remise en état et équipement d'un réseau de soins de santé primaires	4 194 900
Iraq	Reconstruction en cours : remise en état et équipement d'un réseau de soins de santé primaires	4 530 900
Liban	Secours et reconstruction : réparations d'urgence du réseau d'approvisionnement en eau, secours divers et articles nécessaires à la survie fournis à des personnes déplacées, fourniture de médicaments essentiels, remise en état du système d'approvisionnement en eau	1 452 100

<u>Région/pays</u>	<u>Situation d'urgence et mesures prises</u>	<u>Montant</u>
Soudan	Secours aux personnes déplacées : santé, eau, alimentation complémentaire	1 156 600
	Soudan méridional : Opération survie - fourniture d'articles non alimentaires	17 118 700
	Poussée de méningite : vaccins, fournitures médicales	37 300
Rive occidentale et Gaza	Situation de conflit armé : projet de physiothérapie à l'intention des enfants blessés au cours de l'Intifada	89 600
	Total partiel	<u>28 645 100</u>
	Total (contributions)	<u>51 299 200</u>
	TOTAL GENERAL	<u>51 760 200</u> <u>b/</u>

---

a/ Y compris les contributions spéciales versées en réponse aux appels en cours.

b/ Chiffre au 25 décembre 1989.

Annexe III

APPELS D'URGENCE - ETAT DU FINANCEMENT AU 30 NOVEMBRE 1989

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Pays	Appel lancé en 1987	Total partiel financé	Solde non financé	Appel lancé en 1988-1989/ 1989-1990	Total partiel financé	Solde non financé
	(A)	(B)	(C)	(A)	(B)	(C)
<b>AFRIQUE</b>						
Angola				16 574	7 672	8 902
Ethiopie	22 000	17 692	4 308	9 050	893	8 157
Mozambique	17 890	12 951	4 939	57 282	29 892	27 390
Soudan				11 500	1 156	10 344
Opération "survie au Soudan"				20 500	17 118	3 382
Total partiel	<u>39 890</u>	<u>30 643</u>	<u>9 247</u>	<u>114 906</u>	<u>56 731</u>	<u>58 175</u>
<b>ASIE</b>						
Afghanistan				25 000	9 959	15 041
Total partiel				<u>25 000</u>	<u>9 959</u>	<u>15 041</u>
<b>MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b>						
Iran (République islamique d')				8 000	5 245	2 755
Iraq				8 000	5 181	2 819
Total partiel				<u>16 000</u>	<u>10 426</u>	<u>5 574</u>
TOTAL GENERAL	39 890	30 643	9 247	155 906	77 116	78 790

Résumé :

Dollars

- A. Total demandé : 195 796  
 B. Total financé : 107 759  
 C. Total du solde non financé : 88 037

-----